Rapport par une organisation non gouvernementale accréditée à des fins consultatives auprès du Comité concernant sa contribution à la mise en œuvre de la Convention

Date limite : 15 FEVRIER 2019

pour examen en 2019

*Le fichier peut être téléchargé à l’adresse suivante :*[*https://ich.unesco.org/fr/formulaires*](https://ich.unesco.org/fr/formulaires)

*Veuillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.*

|  |
| --- |
| 1. **Identification de l’organisation**
 |
| **A.1. Nom de l’organisation soumettant le présent rapport** |
| A.1.a. *Nom officiel de l’organisation dans sa langue d’origine, tel qu’il apparaît sur les documents officiels.*  |
|  |
| A.1.b. *Nom de l’organisation en anglais et/ou en français.* |
| Italian Society for Museum and Heritage Anthropology - SIMBDEA  |
| A.1.c. *Numéro d’accréditation de l’organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)* |
| NGO-90031  |
| **A.2.** **Adresse de l’organisation** |
| *Indiquez l’adresse complète de l’organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l’adresse électronique, le site Internet, etc. L’adresse postale indiquée doit être celle où l’organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l’adresse du siège.*  |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Organisation : | Italian Society for Museum and Heritage Anthropology - SIMBDEA  |
| Adresse : | SIMBDEA, Società Italiana per la Museografia e i Beni Demoetnoantropologici c/o Museo internazionale delle marionette Antonio PasqualinoPiazzetta Antonio Pasqualino 5 - 90133 PalermoCF: 03251180406  |
| Numéro de téléphone : | tel. +39 91328060  |
| Adresse électronique : | vzingari@gmail.com; presidente@simbdea.it; info@simbdea.it  |
| Site Internet : | www.simbdea.it  |
| Autres informations pertinentes : | Groupe de travail PCI, coordonné par Valentina Lapiccirella Zingari  |

 |
| **A.3.** **Personne à contacter pour la correspondance** |
| *Donnez le nom complet, l’adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.*  |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Titre (M./Mme, etc.) : | Ms  |
| Nom de famille : | Lapiccirella Zingari  |
| Prénom : | Valentina  |
| Institution/fonction : | Membre du Conseil Scientique de SiMBDEA, Ph.D Anthropologie culturelle, ICH facilitator  |
| Adresse : | Ms Valentina Lapiccirella Zingari16, Strada di Palazzavelli, 53018 Sovicille Siena Italy  |
| Numéro de téléphone : | 0039 3397494864  |
| Adresse électronique : | vzingari@gmail.com  |
| Autres informations pertinentes : |  |

 |
|  |
| 1. **Contribution de l’organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)[[1]](#footnote-2)**
 |
| *Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n’avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.* |
| **B.1.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’effort de l’État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s’impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Réseau de musées d'ethnographie et de société, l'association Simbdea depuis sa création est un interlocuteur du Ministère italien des Biens et Activités Culturelles (MiBAC). En 2008, à l'occasion de la ratification de la Convention, elle est chargée par le MiBAC de l’organisation de l’événement national, « Les musées pour l’immatériel ». SIMBDEA fait partie de la Commission nationale institué en 2017 par le Service VI du MiBAC, pour la rédaction des Lignes guide à la sauvegarde du PCI. Elle a contribué à des articles et projets de lois sur le PCI, au niveau régional (Abruzzes, Vénétie) et national. Malheureusement, ces initiatives n’ont pas abouti à la promulgation d’une loi nationale, et les politiques en faveur du PCI restent faibles en Italie. Actuellement, au niveau du secteur culture, l’Institut Central pour la Demoethnoanthropologie (ICDe) du MiBAC est en train de contibuer à renforcer les capacités institutionnelles du secteur, par des rencontres régulières de formation, échanges d'expériences et renforcement de capacités, souvent impulsées par les chercheurs/professionnels, et par le réseau de SIMBDEA.  |
| **B.2.** *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).**Ne pas dépasser 250 mots* |
| SiMBDEA est engagée dans des programmes, projets et activités de sensibilisation, formation et recherche pour la sauvegarde du PCI en coopération avec Universités et Instituts spécialisés. Dans le domaine des musées, écomusées et ONG, Simbdea favorise la reconnaissance du rôle des ces divers acteurs dans le processus de sauvegarde du PCI, par la mise en réseau et le partage d’expériences. Dans le domaine de la formation, elle contribue à organiser des séminaires dédiés au PCI, à Rome (Séminaires sur "anthropologie et patrimoine", collaboration entre l'Université de Rome, SiMBDEA et la "Fondazione Basso") et dans différents lieux et Université d’Italie (Florence, Vérone, Venise), depuis 2010. Dans le domaine de l’identification du PCI, elle promue une démarche de documentation participative du PCI, en dialogue avec l’Institut Central pour le Catalogage et la Documentation (ICCD). Depuis 2013, participe à des initiatives de sensibilisation et formation au PCI, avec le support des Institutions au niveau régional et national. Suite à l’organisation du premier séminaire international à Milan en 2013 (« Le PCI entre société civile, recherche et Institutions ») organisé avec Région Lombardie, un calendrier des rencontres d’échange et formation réguliers a été mis en place. Depuis 2016 avec le partenariat de l’ICDe du MiBAC, « les journées de l’immatériel » réunissent communautés, chercheurs et Institutions dans une démarche de renforcement de capacités à la sauvegarde du PCI, à l’échelle nationale.  |
| **B.3.** *Décrivez l’implication ou la contribution de votre organisation dans l’élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).* *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Simbdea n’a jamais été impliquée dans l’élaboration des rapports périodiques. Dans le cadre de son activité de participation aux réunions du Comité et du forum des ONG, de son travail de sensibilisation et formation à la Convention, elle a pris l’initiative, en 2012, de proposer au MiBAC une activité de coordination d’un réseau italien d’ONG accréditées pour la sauvegarde du PCI. La proposition était accompagnée d'un projet d’activités. Ce projet prévoyait une convention entre le Ministère et le réseau d'ONG. En 2014, et dans le cadre de la rédaction du Rapport périodique italien, le MiBAC a confié à Simbdea la rédaction d’un rapport sur le PCI en Italie. Ce rapport, « Il patrimonio culturale immateriale in Italia e la Convenzione Unesco del 2003 : territori, reti, musei », de 116 pages, est articulé en 8 chapitres thématiques et a permis de collecter, auprès de nombreuses associations et musées, de fiches-réponse à un questionnaire sur le PCI. Ce rapport a été remis au Ministère au mois de mars 2014. En 2018, l’ONG accréditée UNPLI a reprit l’initiative de coordonner le réseau d’ONG italiennes. Le projet d’une table de travail sur le PCI en Italie, intégrant les ONG accréditées, fait partie des perspectives à développer, notamment en vue de l’application du cadre global des résultats.  |
| **B.4.** *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d’assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Des membres de Simbdea ont travaillé, depuis 2011, à favoriser en Italie l’usage de la Liste de Sauvegarde Urgente, du Registre de Bonnes pratiques de sauvegarde et des candidatures multinationales, dans une perspective de développement durable et coopération. Suite à l’accréditation en 2010 et à la création d’un groupe de travail sur le patrimoine immatériel, Simbdea a pris part à divers projets de candidature. L’association travaille depuis 2014 à un projet de candidature pour inscription sur la Liste de Sauvegarde Urgente d’un élément transmis par une petite communauté des montagnes des Abruzzes, Cocullo. Ce projet se développe avec la participation d’autres ONG accréditées, en particulier UNPLI (NGO-90211). En dialogue avec le Forum des ONG et avec l’implication d’autres ONG accréditées comme AEJeST (NGO-90106), Associazione Sant'Antuono & le Battuglie di Pastellessa (NGO – 90242), Associazione per la conservazione delle tradizioni popolari (NGO 90316), Simbdea a favorisé le lancement d’un processus de candidature multinationale au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde. Participent à ce projet d’autres ONG accréditées et actives dans le Forum des ONG. Le partenariat de candidature implique la Belgique, la France, la Croatie et Chypre. Les membres de Simbdea sont souvent consultés au sujet de candidatures, des inventaires et des plans de sauvegarde du PCI.  |
| **B.5.** *Décrivez la participation de votre organisation à l’identification, la définition (Article 11.b) et l’inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Des membres de Simbdea ont contribué, depuis 2007 à un inventaire national du PCI, géré par l’Institut National pour le catalogage et la documentation (ICCD). Toutefois, l’approche proposée par cet inventaire pose des problèmes d’ordre méthodologique et éthique, notamment du point de vue de la participation des communautés. Dans le cadre de la mission qu’il s’est donné, le groupe de travail Simbdea ICH a mis en place une expérimentation des méthodes d’identification participative du PCI. Ce travail mobilise les expériences ethnographiques des chercheurs, les pratiques de médiation acquises dans l’expérience muséale et territoriale en dialogue avec les communautés, les méthodes de documentation participative et production des documents audiovisuels. Dans ce domaine, Simbdea contribue à un débat national, témoigné par des séminaires et des articles publiés dans la revue AM, Anthropologie Muséale. Depuis 2010 les membres de l’association sont engagés auprès de communautés, sur divers projets d’inventaires participatifs du PCI. En 2018, une expérience pionnière est en route en Région Lombardie, en collaboration avec Associazione Giochi Antichi (AGA), dans le cadre du programme pour la sauvegarde des Jeux et sports traditionnels, Tocatì. Ce chantier pionnier vise à la mise en place des méthodes et critères novateurs d’identification, favorisant l’auto-documentation, la discussion ouverte entre les chercheurs/médiateurs et des communautés en réseau, le diagnostic partagé sur l’état de l’élément, le processus de transformation à l’œuvre, les conditions de sa sauvegarde. Les fiches d’inventaire seront en ligne courant 2019, sur la plateforme transfrontalière www.intangiblesearch.eu.  |
| **B.6.** *Décrivez la participation de votre organisation à d’autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l’Article 13 et la DO 153 qui visent à :*1. *mettre en valeur la fonction du PCI ;*
2. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;*
3. *faciliter, dans la mesure du possible, l’accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l’accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Simbdea est engagée, au plan national à promouvoir et favoriser diverses mesures de sauvegarde du PCI, telles que : la conception et conduite des projets de recherche et sauvegarde bâtis en concertation avec les communautés, ou répondant à leur demande; l’organisation de séminaires et rencontres de formation; la valorisation de la documentation sur le PCI. De plus en plus souvent, les membres de l’association sont invités à répondre à la demande des communautés qui se mobilisent pour leur PCI ou des Institutions qui sont sollicités à le faire, dans des contextes et pour des expressions très variés : des projets de formation ; des projets de candidature aux listes de sauvegarde; des projets d’inventaire et valorisation artistique du PCI, comme le projet « In Gioco. Comunità in rete per la salvaguardia del patrimonio ludico lombardo », lancé en 2018, en collaboration avec AGA et la Région Lombardie. Toute la documentation produite sera en ligne sur la plateforme www.intangiblesearch.eu. Un projet novateur de recherche sur l’alimentation traditionnelle dans les Alpes, Alpfoodway, voit la participation active des membres de Simbdea (Observateur d’Alpfoodway). Ce projet a lancé un processus de candidature multinationale du patrimoine alimentaire alpin, dans une approche transfrontalière, trans-disciplinaire et participative, comme exprimé dans la charte du patrimoine alimentaire alpin (https://www.alpfoodway.eu/home/french). Un intéressant projet de formation des enseignants des écoles primaires est en cours dans des vallées de montagne de l’Appennin, Casentino et Valtiberina, pour un « atlas du patrimoine culturel immatériel », à développer avec les enfants.  |
| **B.7.** *Décrivez l’implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*1. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d’informations à l’adresse du grand public, en particulier des jeunes ;*
2. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;*
3. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;*
4. *des moyens non formels de transmission des savoirs :*
5. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l’existence est nécessaire à l’expression du PCI.*

*Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu’elle participe à de telles mesures.* *Ne pas dépasser 250 mots* |
| Les activités de sensibilisation, éducation formelle et informelle et de communication indiquées par l’article 14 de la Convention et le chapitre IV des DO constituent les domaines d’action privilégiés de membres de Simbdea, chercheurs, enseignants, responsables de musées, bibliothèques, archives, associations locales. Ces activités sont aujourd’hui l’objet d’une réflexion collective, pour répondre aux défis et à l’esprit de la Convention. En 2015, un projet de renforcement de capacités et formation est organisé avec l’Université de Florence. Le cours Heritage-s, visant une approche intégrée au patrimoine, voit une participation forte des enseignants, opérateurs territoriaux, musées et écomusées. Cette même année, dans le cadre du festival des jeux dans la rue Tocatì de Vérone, des membres de Simbdea et AEJeST en lien avec le Forum des ONG produisent ensemble la « Déclaration de Vérone », pour l’introduction des Jeux et Sports traditionnels, en tant que PCI, dans l’école. Entre 2016 et 2018, Simbdea contribue à la rédaction du projet « atlas du patrimoine culturel immatériel du Casentino et Valtiberina ». Entre 2017 et 2018, en collaboration avec AGA et avec le soutien du Ministère (ICDe), est lancé un module de formation itinérante des communautés : les journées de l’immatériel. Des projets d’exposition, d’édition, de valorisation du patrimoine audiovisuel, ou des projets artistiques sont ainsi le fruit d’un travail de médiation entre les porteurs du PCI et les chercheurs experts. Ces activités contribuent au renforcement de capacité en matière de sauvegarde et favorisent l’auto-estime des communautés, des groupes et des individus.  |
|  |
| * + - 1. **Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale**
 |
| *Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l’échange d’informations et d’expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l’Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :*1. *le partage d’information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;*
2. *la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 crées sous les auspices de l’UNESCO (DO 88) ;*
3. *le développement de réseaux d’ONG, de communautés, d’experts, de centres d’expertise et d’instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).*

*Ne pas dépasser 250 mots* |
| Depuis son accréditation, Simbdea a développé un important réseau d’échange et de coopération au niveau international, basé sur la participation systématique au forum des ONG, aux réunions du Comité et aux Assemblées Générales. A ce niveau (point c), Simbdea contribue à tisser des échanges entre les ONG et les experts au niveau régional (Europe) mais aussi international. Le principal projet en cours, développé par Simbdea en partenariat avec des ONG de la Belgique, de la France et de l’Hollande, est le projet européen IMP, Intangible Cultural Heritage and Museum Project (https://www.ichandmuseums.eu/en/about/about-imp). Ce projet vise à faire circuler les expériences des musées en matière de sauvegarde du PCI, en les interrogeant et les orientant sur les défis de la sauvegarde du PCI. Simbdea a contribué à développer le concept de ce projet, en dialogue avec les autres ONG européennes, faisant partie du Forum des ONG accréditées. L’association contribue à développer d’autres important chantiers de coopération, comme celui en cours dans le cadre du projet Alpfoodway. Un chantier majeur de coopération internationale est développé dans le cadre du partenariat avec AEJeST et AGA, dans le domaine de la sauvegarde des jeux et sports traditionnels, et de la candidature multinationale de Tocatì, programme pour la sauvegarde des jeux et sports traditionnels-Festival des jeux dans la rue, au registre des bonnes pratiques de sauvegarde (art.18).  |
|  |
| **D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** |
| **D.1** *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l’Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Simbdea a participé, comme observateur, aux réunions du Comité intergouvernemental et aux Assemblée Générales, depuis 2009. En 2009, au Comité d'Abou Dhabi, elle a contribué à la rédaction du premier "Statement des NGO" et à la décision d'instituer un forum des ONG. Depuis, elle participe activement aux débats et réunions du forum et fait partie du groupe éditorial "Heritage alive" (www.ichngoforum.org). Lors des réunions du Comité, elle est active dans les débats des groupes institués par le forum, en particulier Heritage Alive et le groupe de travail recherche, institué en 2018. Elle participe activement aux débats entre les ONG et les experts du PCI. Elle a participé aux Comités de Nairobi en 2010, Bali en 2011, Paris en 2012, Baku en 2013, Paris en 2014, Jeju 2017, Mauritius 2018, ainsi qu'à la troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième session de l'Assemblée Générale. En Corée en 2017, Simbdea a participé au premier atelier de formation des ONG. Depuis 2017, Valentina Lapiccirella Zingari, coordinateur du groupe de travail sur le PCI, fait partie du réseau des facilitateurs, dans le cadre de la stratégie globale de renforcement de capacités du Secrétariat. 4.GA; 7.COM; 8.COM; 5.GA; 9.COM; 6.GA; 11.COM; 12.COM; ; 13.COM  |
| **D.2** *Votre organisation a-t-elle été membre de l’Organe d’évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l’Organe consultatif (entre 2012 et 2014) ? Le cas échéant, précisez la période.**Ne pas dépasser 100 mots* |
| No, Simbdea n'a jamais été membre de l'Organe d'Evaluation ou Consultatif  |
| **D.3** *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu’elle pourrait fournir de tels services à l’avenir ?**Ne pas dépasser 500 mots* |
| Jusqu'à présent, Simbdea n'a pas fourni des services consultatifs au Comité. Les membres de l'association pourraient fournir ces services à l'avenir, dans tous les domaines du PCI, selon leurs compétences et expériences, notamment à travers la rédaction des rapports d'évaluation des dossiers de candidature aux Listes de la Convention, la Liste de sauvegarde urgente, les effets des plans de sauvegarde et les programmes, projets et activités qui reflètent le mieux les principes de la Convention (article 18). Les expériences et compétences en cours dans tous les domaines du PCI, l’expertise dans la participation des communautés à la sauvegarde du PCI et dans la conception et mise en œuvre des plans de sauvegarde, font désormais partie du patrimoine de l’association. Simbdea est présente dans plusieurs projets de coopération internationale en matière de sauvegarde du PCI, elle porte une attention particulière à la participation des communautés, aux questions d’éthique, à la construction d’espaces de dialogue et négociation entre les Institutions, les communautés, groupes et individus et le monde scientifique et de l’éducation. Ces expériences, consolidées en 10 ans d’engagement constant pour la mise en ouvre de la Convention, pourraient à l’avenir constituer une aide pour le Comité, dans son travail d’évaluation.  |
|  |
| **E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :** |
| **E.1.** *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu’en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l’anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire ?**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Parmi les membres de l’association, quatre personnes sont aptes à rédiger et analyser de textes en anglais et en français. Il s’agit des personnes avec une bonne expérience dans le cadre des projets européens, habitués à la synthèse et è l’écriture des rapports d’étude. Un des membres a une très bonne maitrise du français.  |
| **E.2.** *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Les membres de Simbdea ont travaillé dans tous les domaines du PCI indiqués par la Convention. L’association réunis des directeurs de musées d’ethnographies et de société, des professionnels du patrimoine, des enseignants, des chercheurs anthropologues, historiens, ethnomusicologues, folkloristes. Il est difficile de donner une description d’une telle variété d’expériences. A titre d’exemple, nous pouvons citer des études, publications et expositions nombreuses sur les traditions orales et musicales (la poésie orale improvisée, les joutes poétiques, la narrative populaire, les contes et autres traditions orales formalisées, les chants), les arts du spectacle (le théâtre populaire, le théâtre des marionnettes, l’opéra lyrique… ) les pratiques sociales, festives et rituelles (jeux et sports traditionnels, carnavals, fêtes patronales, rituels liés au cycle agricole, pèlerinages et autres formes de dévotion populaire….) les savoirs faire liées à l’artisanat traditionnel (crèche napolitaine, lutherie, savoirs, pratiques et traditions alimentaires, les manufactures traditionnelles… ) les savoir de la nature et de l’univers (les savoirs de la foret, les activités de chasse et cueillette, les connaissances et pratiques agricoles traditionnelles, la relation à la montagne, les pratiques savoirs et connaissances liés au monde pastorale). Grace à son activité sur les territoires, dans les musées et écomusées, les expériences ethnographiques de ses membres auprès de communautés, Simbdea développe une ligne de réflexion sur le thème de la participation, des mesure de sauvegarde du PCI et sur le rôle de médiation des chercheurs dans les processus de sauvegarde et patrimonialisation.  |
| **E.3.** *Décrivez l’expérience de votre organisation dans l’évaluation et l’analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Depuis 2012, Simbdea a été appelée à plusieurs reprises pour des évaluations de projets de candidature ou des intentions de candidature aux listes de la Convention, ses membres sont engagés à suivre de près les évolutions de la Convention. Ceci a donné lieu à un grand nombre de rencontres avec des communautés sur le territoire nationale, du nord au sud de la péninsule, et à la nécessité d’en évaluer les demandes: le Carnaval de Viareggio, les artisans de Venise, le réseau de villes et villages qui pratiquent la culture de la truffe, le réseau de Cocullo dans les Abruzzes avec le projet de sauvegarde de l’élément « connaissances, savoirs et pratiques liées au culte de San Domenico Abate et rituel des serpari», Marta dans le Latium avec la « festa della Madonna del Monte », le réseau de Mossumeli en Sicile, Tocatì - programme des jeux et sports traditionnels-Festival international des jeux dans la rue, Alpfoodway. La multiplication de projets de candidature et sauvegarde engage l’association à travailler dans une perspective de renforcement de capacités. Des propositions et demandes sont souvent objets d’analyse et de conseil de la part des membres de l’association.  |
| **E.4.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude d’élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s’agit et le nombre des membres/ou du personnel de l’organisation apte à le faire.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Parmi les membres de l’association, quatre personnes sont aptes à rédiger et analyser de textes en anglais et en français. Il s’agit des personnes avec une bonne expérience dans le cadre des projets européens, habitués à la synthèse et è l’écriture des rapports d’étude. Un des membres a une très bonne maitrise du français.  |
| **E.5.** *Votre organisation a-t-elle l’habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d’appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Dans le cadre de ses activités, Simbdea a travaillé au niveau international dans divers projets de coopération, entre musées d’abord (les membres de l'association, en particulier son Conseil de direction, ont participé et contribué au projet européen RIME, Ethnography Museums and World Cultures - Culture Program 2009-2013 - consacré à la réflexion et l'expérimentation de muséologies innovatives et partecipatives). Le séminaire de Milan de 2013, « The Intangible Cultural Heritage between civil society, research and institutions» a aussi été l’occasion d’un travail de rédaction et d’échange international. Des expériences locales ont été analysées et présentées au niveau international. Ceci a impliqué des passages et des traductions entre concepts et expériences issues de différents contextes culturels et une capacité de travail au niveau international. Depuis 2015, Simbdea est de plus en plus impliquée dans des projets de coopération européenne sur le PCI, comme le projet Europe Créative IMP (https://www.ichandmuseums.eu/en/about/about-imp), le projet INTERREG Alpfoodway (https://www.alpine-space.eu/projects/alpfoodway/en/home) et le projet de candidature multinationale du Tocatì (https://tocati.it/candidatura-unesco/tocati-buone-pratiche/)  |
|  |
| **F. Coopération avec l’UNESCO** |
| *Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l’UNESCO (en coopération directe avec l’UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l’UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l’autorisation d’utiliser l’emblème de l’UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).**Ne pas dépasser 250 mots* |
| Jusqu'à présent, aucune activité a été menée en coopération directe avec l'Unesco. Néanmoins, Simbdea a contribué à la demande de patronage du Festival Tocatì, qui a reçu le patronage de l’Unesco (avec l’autorisation à utiliser l’emblème de la Convention) en 2016, 2017 et 2018.  |
|  |
| **G. Signature** |
| *Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le comte de l’organisation.* |
|

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | Valentina  |
| Titre : | Lapiccirella Zingari  |
| Date : | 02-02-2019  |
| Signature : | Valentina Lapiccirella Zingari  |

 |

####

1. Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l’(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E. [↑](#footnote-ref-2)